



SECTION FRANÇAISE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA SECTION FRANÇAISE DE L'APF

Maison de la Francophonie – 10 mai 2011

Présents : MM. Bruno Bourg-Broc, Mme Danielle Bousquet, MM. Jacques Desallangre, Jean-Pierre Dufau, Mme Françoise Hostalier, Mme Henriette Martinez, Jean-Marie Rolland (Député(e)s) ; Mme Joëlle Garriaud-Maylam, M. Charles Revet, Mme Catherine Tasca (Sénatrices, Sénateur).

Excusés : Mme Martine Aurillac, MM. Patrick Balkany, Etienne Blanc, Joël Bourdin, Patrick Braouzec, Mmes Martine Carillon Couvreur, Geneviève Colot, Michèle Delaunay, M. Jean Patrick Gille Mme Claude Greff, MM. Jean-Pierre Kucheida, Pierre Lasbordes, Jean-Marc Lefranc, Jean-René Marsac, Jean Michel, Renaud Muselier, Jacques Myard, Mmes Chantal Robin-Rodrigo, Valérie Rosso-Debord, M. André Schneider (Député(e)s) ; Mme Michelle André, MM. Jean-Pierre Cantegrit, Jean-Claude Carle, Louis Duvernois, Christophe-André Frassa, Didier Guillaume, Jacques Legendre, Jean-Pierre Leleux, Pierre Mauroy, Mme Catherine Morin-Dessailly, MM. Bernard Piras, Jean-Pierre Sueur (Sénatrices, Sénateurs).

La séance est ouverte à 17 h 15.

Dialogue avec M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF

Mme Henriette Martinez, présidente déléguée de la section française de l'APF : Permettez-moi d'adresser mes premiers mots au Secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, et à M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, pour les remercier d'avoir permis que notre section se réunisse ici, dans cette Maison de la Francophonie inaugurée le 18 mars dernier par le Président de la République et le Secrétaire général de la Francophonie.

Le projet de cette Maison remonte au Sommet de la Francophonie de Beyrouth en 2002 et avait pour ambition de mettre fin à la dispersion des sites de la Francophonie à Paris. Cette Maison est mise gratuitement par la France à disposition de l'OIF qui en assure les frais de

fonctionnement et d'entretien, selon les termes d'un bail de 50 ans renouvelable. Ce faisant, la France assume ses obligations d'Etat siège de l'OIF.

En nous recevant, l'OIF montre symboliquement qu'elle entend faire de cette Maison une maison ouverte à tous et être fidèle en cela aux idéaux de la Francophonie. M. Duhaime, je vous laisse la parole.

M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF : Je suis très heureux de vous accueillir dans la Maison de la Francophonie où vous êtes les bienvenus.

Enfin ! Une Maison de la Francophonie ! Notre siège et un siège digne d'une organisation internationale comme la nôtre ! Cela nous manquait cruellement : nos services étaient disséminés sur cinq sites, entre Paris et Bordeaux.

Ce projet fut une œuvre de longue haleine. Je crois que c'est Philippe Seguin, le premier, à avoir lancé l'idée d'une Maison, lors d'une campagne municipale à Paris. Il y eut depuis de multiples rebondissements, des projets divers et variés, des financements remis en cause.

Aujourd'hui, au nom de notre Secrétaire général, je tiens à remercier les parlementaires, notamment ceux de la section française de l'APF, pour leur mobilisation, implication et soutien afin de faire aboutir ce projet. Je veux aussi remercier M. Jacques Chirac et M. Nicolas Sarkozy, qui se sont engagés fortement et sont venus officiellement inaugurer notre Maison le 18 mars dernier. L'aboutissement de ce projet dans le contexte financier et budgétaire actuel est un geste politique fort, qui montre le très grand attachement de la France à la Francophonie.

Pour la première fois, toute l'organisation, c'est-à-dire le secrétariat général, l'administration, les directions et services, soit environ 250 personnes, sont regroupés en un seul lieu qui comprend deux bâtiments rénovés et équipés, pour une surface totale de 8656 m², mis à disposition par la France pour une durée de 50 ans renouvelable.

Notre Maison se veut ouverte sur l'extérieur, avec un espace public d'information où seront installés une bibliothèque et un cyber café accessibles aux visiteurs. Des formations, des événements publics, conférences, spectacles culturels, expositions, des exposés sur les missions et actions de la Francophonie, seront organisés et ouverts aux opérateurs, diplomates, chercheurs, étudiants, et publics concernés par les activités de l'Organisation.

Donc une nouvelle fois, bienvenue, et n'hésitez pas au besoin à faire appel à nous.

M. Clément Duhaime quitte la réunion.

Préparation de la 37^{ème} session plénière de l'APF à Kinshasa

Mme Henriette Martinez : Je distribue un tableau synthétique illustrant l'effort financier de la France en faveur la Francophonie, et je souhaite que cette fiche soit jointe en annexe au compte-rendu. Vous y retrouverez notamment les 4 millions de loyer de la Maison de la Francophonie. Ces chiffres illustrent l'engagement de la France pour la défense de la langue française et des valeurs qui y sont attachées. ; ils peuvent constituer une réponse à tous ceux qui estiment que la France n'en fait pas assez.

La 37^{ème} session plénière de l'APF se tiendra du 4 au 8 juillet prochain en République démocratique du Congo, à Kinshasa. Ce choix a pu être contesté par certaines sections mais comme le secrétaire général parlementaire de l'APF, notre collègue Jacques Legendre, je pense que l'APF doit pouvoir se réunir dans tous les pays membres, ne serait-ce pour les encourager dans leurs efforts de démocratisation.

La délégation française est traditionnellement composée de cinq députés et cinq sénateurs, et de la présidente de la section. Vous le savez, une priorité est donnée aux parlementaires qui assument des fonctions dites internationales au sein de l'APF. Pour l'Assemblée nationale, se rendront donc à Kinshasa : M. André Schneider, qui préside la Commission politique, Mme Geneviève Colot, qui est rapporteur pour le réseau des femmes et qui prépare un rapport sur les violences faites aux femmes dans l'espace public, M. Jean-Pierre Dufau, qui est rapporteur de la Commission du développement durable et qui prépare un rapport sur les accords de partenariat économique et M. René Dosière, qui est vice-président de la sous-commission éducation. Par ailleurs, M. Stéphane Demilly, député du Nouveau centre, m'a fait part de son désir d'assister également à cette réunion ; en conséquence, dans le respect de l'équilibre et de la pluralité de l'Assemblée, je l'ai associé à notre délégation. En ce qui concerne le Sénat : notre vice-président, M. Joël Bourdin, sera bien sûr présent et m'a fait savoir qu'il sera accompagné de Mme Claudine Lepage, MM. Jean Faure, Simon Loueckhote et Richard Yung. Mme Michèle André, vice-présidente de la Commission des affaires parlementaires, ne pourra être présente en raison des futures élections sénatoriales en septembre prochain.

Le thème de discussion retenu pour cette 37^{ème} session est un thème d'actualité : « Paix, démocratie et élections ».

Désignation d'un secrétaire du Bureau de la section française de l'APF

Mme Henriette Martinez : Notre regretté collègue Jean-Paul Charié était secrétaire de notre section. Il nous revient aujourd'hui de le remplacer dans cette fonction. Je vous propose en conséquence la candidature de notre collègue Jean-Marie Rolland. MM. Remiller et Mothron avaient eux aussi manifesté un intérêt pour ce poste mais ils sont tous deux déjà membres de notre bureau.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité

Comptes-rendus des dernières réunions et missions

Mme Henriette Martinez : Avant de passer aux comptes-rendus des dernières missions, je voudrais regretter que l'OIF nous saisisse si tardivement des missions de surveillance électorale car les parlementaires ont besoins d'un minimum de délai pour adapter leur emploi du temps. Sachez en tout cas que je suis très attentive en choisissant parmi ceux qui se portent volontaires à respecter l'alternance entre le Sénat et l'Assemblée nationale, les différents partis politiques et bien sûr entre hommes et femmes. Ce n'est pas toujours facile, mais mon souci est de faire participer le plus de parlementaires possibles.

M. Bruno Bourg-Broc : Pour certaines missions d'observations électorales, quand il n'y a pas de candidats parlementaires, ne serait-il pas possible de faire appel à des anciens parlementaires plutôt que de laisser vacante la place de la France ?

M. Charles Revet : Je souhaite que l'on réfléchisse sur les moyens d'anticiper les demandes de missions car il est très difficile de dégager le temps nécessaire au dernier moment.

M. Jean-Pierre Dufau : Ne serait-il pas possible de communiquer par avance un calendrier prévisionnel des missions afin que les parlementaires puissent s'organiser de manière anticipée, quitte à ce que la mission prévue soit ensuite annulée.

Mme Henriette Martinez : Il est dans nos pratiques effectivement de solliciter des parlementaires honoraires si l'on ne trouve pas de volontaires parmi les parlementaires en activité. Concernant l'envoi d'un calendrier prévisionnel, il faut sans doute travailler dans cette voie avec toutes les précautions d'usage concernant le maintien des dates d'élections et la participation de la France à toutes les missions de surveillance électorale. Je vais y travailler avec notre secrétariat. Par ailleurs, je vous rappelle que la prochaine réunion de la régionale Europe aura lieu à Vilnius du 14 au 17 novembre 2001 et que nous ferons une réunion en octobre afin de déterminer la composition de la délégation.

Je passe maintenant la parole à Françoise Hostalier qui a participé à une mission d'observation électorale au Tchad pour les législatives de février dernier.

Mme Françoise Hostalier : Mes chers collègues, je me limiterai à quelques remarques. Vous trouverez en annexe un compte rendu détaillé de la mission d'observation électorale au Tchad à laquelle j'ai participé du 9 au 14 février dernier, à l'occasion des élections législatives, les premières à se tenir depuis 2002.

La délégation d'observateurs de l'OIF, issus de 14 Etats francophones, était conduite par un ancien ministre des Affaires étrangères mauritanien. Comme à l'accoutumée, nous étions répartis en binômes, et à N'djamena, nous avons rendu visite aux différents responsables politiques, institutionnels, etc.

Ma mission d'observation des élections proprement dite s'est déroulée au sud, entre Moundou et Doba.

Je retiens du déroulé de ma mission beaucoup d'aspects positifs : une loi électorale claire et précise ; la présence nombreuse d'observateurs ; l'absence de violence, y compris au moment du dépouillement ; la bonne volonté évidente des membres des bureaux de vote, qui ont su faire preuve de beaucoup d'imagination pour pallier les difficultés matérielles dans l'organisation du scrutin ; la forte participation des électeurs jeunes et des femmes.

Mais j'ai aussi observé une évidente insuffisante préparation matérielle : dans certains bureaux, pas de liste électorale ou une liste électorale correspondant à un autre bureau de vote ; insuffisance de formation des assesseurs ; divergences d'interprétation des consignes au sein d'un même centre de vote ; heure de fermeture des bureaux de vote à géométrie variable. Le dépouillement s'est fait par terre, faute de tables, et à la lueur de lampes tempête et des téléphones portables, faute d'électricité.

Bref, pas de tentative de fraudes massives au niveau des bureaux de vote, mais d'indéniables difficultés matérielles. Les résultats ont été publiés le 22 mars : 125 sièges sur 188 ont été remportés par le parti présidentiel. Les résultats ont été annulés dans 13 circonscriptions, et les électeurs seront appelés à revoter.

Etant présidente du groupe d'amitié France – Tchad à l'Assemblée, j'ai profité de cette mission pour aller visiter le chantier de rénovation des locaux de l'Assemblée nationale à N'djamena (assemblée monocamérale), confié à des entreprises chinoises. Je saisis cette occasion, mes chers collègues, pour vous sensibiliser à la nécessité d'aider à faire éclore une nouvelle génération de femmes et d'hommes politiques tchadiens, car beaucoup d'entre eux, aujourd'hui âgés, se retireront probablement de la scène politique lors du prochain renouvellement de l'Assemblée.

J'ai noté une fois encore au cours de cette visite, ma 7^e dans ce pays, les transformations positives qu'il connaît : aujourd'hui 8 lycées ont été reconstruits, même s'il reste un déficit de professeurs ; les routes principales sont goudronnées et sont en bon état dans et autour de la capitale ; les ponts sont reconstruits. Grâce au pétrole, les ressources du pays sont importantes. Les élections législatives et présidentielles donnent un cadre de stabilité de cinq ans au pouvoir. Je suis donc optimiste pour l'avenir.

Mme Henriette Martinez : J'ai participé pour ma part à la réunion du Bureau de l'APF qui s'est tenue à Québec les 31 janvier et 1^{er} février dernier ainsi qu'à la réunion, les 2 et 3 février, de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles initiée par M. Yvon Vallières. M. Jacques Toubon notamment était l'un des intervenants de cette Conférence dont l'objectif était de dresser le bilan de la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée en 2005.

J'ai également participé à la réunion de la Commission des Affaires parlementaires de l'APF, qui s'est tenue à Clermont-Ferrand à l'invitation de la section française les 5 et 6 avril 2011. Tous les participants ont été ravis de l'accueil qui leur avait été réservé, Mme Michèle André, vice-présidente de la Commission, ayant pu mobiliser à la fois la Préfecture, la Mairie et le Conseil général.

Enfin, j'ai représenté l'APF à un groupe de travail initié par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur la pédo-pornographie sur Internet.

Par ailleurs, la commission politique que préside notre collègue député André Schneider s'est réunie les 2 et 3 mai à Liège, à l'invitation du Parlement de la Communauté française de Belgique. M Laurent Bêteille, sénateur, y représentait également notre section.

Questions diverses

Mme Henriette Martinez : Je voudrais attirer votre attention sur les possibilités d'économies budgétaires lors de nos prochaines missions. Vous le savez, notre budget, déjà fort modeste, a baissé au cours de ces trois dernières années. Aussi, pour permettre le maintien des activités qui sont les nôtres, je souhaiterais, lors de ses déplacements, que la section française privilégie, pour les vols courts, la classe économique et qu'elle donne sa préférence à d'autres compagnies que Air France si l'écart de tarifs le justifie.

Mme Françoise Hostalier et Joëlle Garriaud-Maylam approuvent cette recommandation.
Cette recommandation est adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 18 h 40